



## 14e Conférence sur les dangers naturels 2023 Protocole de l'atelier 5 - Faire face au changement climatique dans le domaine des dangers naturels gravitaires

Réalisé par l'OFEV Division Prévention des Dangers (GeP), modération C. Schärpf (OFEV GeP), contributions de J. Eberli (OFEV GeP), D. Siffert (OFEV GeP), N. Hählen (OFDN ct. BE), C. Berger (geo7 AG) et M. Proksch (SDANA ct. VS).

Le protocole complète le contenu des diapositives en résumant les principales décisions et les points de discussion du workshop.

### Aperçu et intégration (diapositives 1-13)

L'atelier fait suite à la présentation en plénière de C. Schärpf du matin. Les principaux retours de la consultation des cantons sont discutés.

### Horizon temporel (diapositives 14-21)

- L'évaluation des dangers est un instrument utile à la prévention (prise en compte de l'évolution future du climat en regardant vers l'avenir)
- Le changement climatique est un phénomène relativement lent. Les tendances ne se manifestent qu'à long terme (> 20 ans).
- Les changements significatifs et de grande ampleur se produisent sur le long terme, pas dans les 10 à 20 prochaines années.

Résultats du travail de groupe : Comment gérer le changement climatique lorsque...

**Feux de croisement** visibilité jusqu'en 2030

✓ Avantages, opportunités

- Prioriser les dangers
- S'aligner avec les mandats politiques
- Moins d'incertitude
- Garantir l'application des outils actuels (et: carte de danger)

(?) intégration dans les plans d'aménagement du territoire

**Feux de route** visibilité jusqu'en 2085

✓ Avantages, opportunités

- En phase avec la durée de vie des ouvrages
- Communication / Sensibilisation
- Anticipation des événements

Prise en compte de nouveaux processus (ex: sécheresse)

✗ Inconvénients, risques

- Vérifier que ce qui est identifié = causé par le changement climat
- Réaction

✗ Inconvénients, risques

- Difficulté d'acceptation
- Pas en phase avec l'aménagement du territoire
- Incertitude importante → risque de se tromper de priorité
- Compiler les études → manque d'action concrète
- Difficulté pour les processus géologiques

## Ablendlicht Sicht bis 2030

---

✓ Vorteile, Chancen

- + reicht für manche "Aspekte"
- + genauer / weniger Unsicherheit
- + heute Rückspiegel → daher ist es schon mehr als heute
- + für "unpassbare" Schutzmassnahme

---

⊗ Nachteile, Risiken

- + schafft ggf. zusätzliche Risiken (RP)
- + Akzeptanz

## Fernlicht Sicht bis 2085

---

✓ Vorteile, Chancen

- ~ Lebensdauer von Schutzbauten
- "ständiges" Nachbessern nicht nötig
- für Schutzbauten muss es Fernlicht sein
- für Prozesse, die eine recht sichere Veränderung erleben werden
- Sicherheit • Einsatzplanung

---

⊗ Nachteile, Risiken

- + Überdimensionierung
- + >> Unsicherheiten  
↳ Akzeptanz
- + Einschränkung, (ggf. unnötige) von Entwicklung

Je nach Anwendung  
muss Licht gewählt werden

**GB (Jk) muss mit Fernlicht**

↓ JK (heute) braucht es auch

## Ablendlicht Sicht bis 2030

---

✓ Vorteile, Chancen

Wasser: mit schrittweiser Erweiterung recht genau

Politisch besser "verkaufen", Pericolos

Akzeptanz in Bev. → betrifft mich

Rechtlich auf sicherem Fund

unmittelbare Wirkung wird erlebt

---

⊗ Nachteile, Risiken

grosse Risiken erkennt man zu spät

Lebensdauer MN entscheidend! → also Bauwerke zu kurzfristig

(MN)   
 → falsche Dimensionierung

## Fernlicht Sicht bis 2085

---

✓ Vorteile, Chancen

Geschwindigkeit + Braunschwanz

bauliche Massnahmen: lange Lebensdauer, weiter transport nötig

Ressourcenplanung langfristig, kompl.

sichere Prognose: Waldbauliche / biol. MN: brauchen lange

---

⊗ Nachteile, Risiken

zu viel Beten?

Komplexität zu gross

→ falsche Dimensionierung

(Raumplanung) Akzeptanz schwierig

En résumé, on constate que :

- Toutes les possibilités (feux de croisement, feux de route et le rétroviseur) offrent des avantages et doivent être utilisées en fonction de la situation et en alternance.  
→ **Une vision adéquate de l'avenir est nécessaire**
- L'évaluation des dangers avec des feux de route (regard vers l'avenir, horizon temporel 2085) doit être mise en place. La situation « aujourd'hui » est en outre nécessaire, car elle constitue la référence.  
→ **Il faut une évaluation des dangers "aujourd'hui" et une évaluation des dangers "future"**
- Selon la mesure, l'horizon temporel peut être différent (feux de croisement, feux de route).  
→ **Choisir l'horizon temporel en fonction de la durée de vie et la capacité d'adaptation des mesures ainsi que des risques et des incertitudes**
- Nous ne savons pas (encore) tout, les développements techniques, méthodologiques et scientifiques évoluent et il en sera toujours ainsi. Dans ce cas, faut-il attendre ou agir dès aujourd'hui ?  
→ **Agir au mieux dès aujourd'hui avec les possibilités existantes sur la base de nos connaissances, apporter des améliorations par des mises à jour**
- **L'acceptation des prévisions, de l'incertitude et de la complexité croissantes, ainsi que la mise en œuvre de la planification et de la réalisation des mesures ont été soulevés en tant que défis particuliers pour le futur.**

#### **Gérer les incertitudes** (diapositives 22-25)

- La problématique fondamentale de la gestion des incertitudes existe déjà aujourd'hui.
- Les scénarios et les cartes d'intensité (CI) "présentes" et "futures" se différencient par leur qualité. Il convient d'en tenir compte dans le processus de décision, notamment lors de la planification des mesures.
- Les réflexions sur les incertitudes doivent être clairement documentées. Les publications actuellement en révision proposeront une marche à suivre.

#### **Évaluation des dangers et planification des mesures** (diapositives 26-32)

- Les "lunettes climatiques" nous permettent de nous préparer de manière optimale face aux différentes formes de développement (principe de précaution).
- L'évaluation des dangers est au centre du processus et les produits qui en résultent sont paramètres, les cartes d'intensité et la documentation. Ces cartes d'intensité constituent la base de l'analyse des risques et des autres applications/mesures.
- Il faut deux\* jeux de cartes d'intensité : "présent" et "futur".  
(\* deux jeux en cas de changements déterminants, sinon "aujourd'hui = futur")
- Les cartes d'intensité sont des bases importantes pour les spécialistes.
- La carte des dangers est en premier lieu un outil de communication pour la population.
- Beaucoup de choses sont en mouvement. La coordination avec d'autres aides à l'exécution (évaluation des dangers, utilisation du territoire adéquate, etc.) est nécessaire.
- Le changement climatique doit être pris en compte là où il est pertinent (pertinent en termes de changements, et également pour les bassins versants et les processus).
- Les clarifications doivent être en lien avec l'importance du projet (avis d'experts vs. justifications scientifiques)

#### **Exemples** (diapositives 33-37)

- Exemples appropriés, en particulier, si de bonnes bases existent et sont transférables, pas seulement des cas spéciaux.
- Procédure possible : collecte et description systématiques des paramètres pertinents par processus, y compris les influences réciproques.
- Les régionalisations des zones homogènes sont tout à fait envisageables et en partie utiles.
- Exemples de cas possibles : Canton du VS → Avalanche, Canton de NW → Eau ; Canton de BS → Ruissellement de surface

- Il s'agit d'élaborer en collaboration avec les cantons des exemples de cas pour l'évaluation des dangers. Deux exemples de cas – une étude de cas simple et complexe- par processus (eau, chutes, avalanches, glissement) et par région (Jura, Plateau, Alpes, Sud des Alpes) sont recherchés. Pour garantir un développement homogène des exemples de cas, un accompagnement de l'OFEV est proposé. L'OFEV demande donc aux cantons de s'annoncer s'ils peuvent développer des exemples de cas d'évaluation des dangers avec prise en compte du changement climatique (merci de vous annoncer auprès de carolin.schaerpf@bafu.admin.ch).

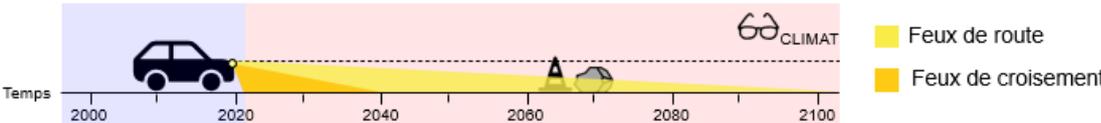
## Conclusion et prochaines étapes (diapositives 38-39)



### Conclusion: gestion du changement climatique

- Une **vision adéquate de l'avenir** est nécessaire: selon l'application, différents horizons temporels doivent être pris en compte.
- **Les incertitudes** augmentent avec le temps. Elles doivent être identifiées lors de l'évaluation des dangers et prises en compte dans la planification des mesures.
- L'évaluation des dangers est un élément central. Cela demande: **CI<sub>présent</sub> et CI<sub>future</sub>**

→ **Il faut maintenant appliquer la proposition dans la pratique !**



■ Feux de route

■ Feux de croisement

Abteilung Gefahrenprävention, BAFU

Le remaniement du projet "Gestion du changement climatique dans le domaine des dangers naturels gravitaires en Suisse", état au 15.11.2022, s'effectuera sur la base des retours de l'atelier des cantons du 14.12.2022 et de la consultation des cantons, ainsi que des discussions menées lors du Workshop n°5 de la CNG23 et en étroite collaboration avec le groupe de travail et le groupe d'accompagnement.